

Image not found or type unknown



Amende forfaitaire majorée

Par **ricovega**, le **29/04/2016** à **17:59**

Bonjour

ma femme a reçu une amende forfaitaire majorée de 180 euros pour un excès de vitesse de moins 20km/h, or elle n'a pas reçu l'amende initiale, de plus c'était moi qui conduisait or j'ai vu que si elle me désignait comme conducteur (cela arrêté la procédure en cours), on allait par la suite me renvoyer (à mon nom) une nouveau avis de contravention.

Ma question est de savoir si cela sera du montant initial soit 68 euros ou cela sera directement amende majorée à 180 euros?

Merci d'avance